



# OBSERVATOIRE FONCIER

Appuyer les territoires dans leurs démarches d'observation  
des dynamiques foncières et agricoles.



© TDL



## LES ENJEUX

Pour avoir la capacité d'agir sur le foncier agricole et activer au bon moment les dispositifs qui permettent de le mobiliser, il est primordial de connaître finement les dynamiques foncières du territoire. La mise en place d'un observatoire peut également être un moyen de rassembler une diversité d'acteurs foncières et agricoles, et de les engager dans une dynamique commune.

## LES RÉGIONS AGISSENT POUR :



→ PROJETS  
ALIMENTAIRES



→ INTERVENTION  
FONCIÈRE



→ OBSERVER  
POUR ANTICIPER



## LA PROBLÉMATIQUE

Il existe aujourd'hui plusieurs sources de données et dispositifs qui permettent d'identifier des pistes foncières ou de saisir les dynamiques globales de consommation des terres (cf observatoire de l'artificialisation). Mais pour engager une stratégie foncière à l'échelle des territoires, il est nécessaire de disposer d'informations qualifiées, contextualisées et régulièrement mises à jour. Rassembler ces données, faciliter leur traitement et organiser leur publicité devient alors un enjeu central pour en faire le support d'actions concrètes pour la relocalisation alimentaire.



## LE DISPOSITIF

Il semble pertinent d'organiser l'observation foncière à différents niveaux. À l'échelle régionale tout d'abord afin de bien comprendre les déséquilibres et principales dynamiques et tendances foncières à l'œuvre. Ensuite, à l'échelle des territoires où des informations plus fines quant aux mutations foncières permettront d'activer le moment venu les dispositifs publics adéquats (stockage foncier, aides à la transmission, médiations foncières, etc.). Les informations concernant les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) peuvent être fournies à tout territoire conventionnant avec la Safer autour du dispositif Vigifoncier. De même, des partenariats peuvent être noués avec la Mutualité sociale agricole (MSA), notamment en vue d'identifier les exploitants proches du départ à la retraite, ce qui permet d'engager prioritairement des actions sur le foncier bientôt libéré.

De leur côté, les Cdpenaf ont pour mission de recenser les terres en friches, mais elles restent peu dotées pour mener ce travail de manière satisfaisante.

D'autres outils méritent d'être mobilisés dans ces démarches car ils peuvent apporter des regards complémentaires sur les réalités agricoles et foncières du territoire. Plusieurs ont été développés par Terre de Liens : le convertisseur Parcel, qui mobilise dans une interface didactique un ensemble de statistiques agricoles et alimentaires ; le recueil d'initiatives foncières Récolte, qui présente des expériences de territoires déjà engagés dans de telles stratégies ; ou la plateforme de petites annonces foncières Objectif Terres, qui permet, en complément des informations issues des Répertoires Départ Installation ou des Point d'Accueil Installation Transmission, de réaliser des analyses comparatives entre offres et besoins de foncier sur un territoire donné.

Certaines Régions s'engagent pour faciliter l'accès et rassembler l'ensemble de ces sources de données. Ceci permet de mieux outiller les territoires qui souhaitent mobiliser le foncier dans une optique de relocalisation de l'alimentation.



## LES PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE

L'animation des partenariats avec les Safer, Établissements publics fonciers locaux, Agences d'urbanisme ou organismes sociaux (MSA) est primordiale. Les enjeux de consolidation des données, de confrontation au terrain et de publicité envers les acteurs du développement agricole et rural local jouent également un rôle décisif dans la réussite d'un tel dispositif en permettant de qualifier les données, de les mettre à jour et de les partager avec les acteurs locaux.

La force citoyenne est dans ce cadre une source précieuse. C'est le moyen d'arpenter le territoire à la recherche d'informations, de relever des zones d'actions prioritaires ou d'engager sur le terrain des actions d'animation foncière avec les agriculteurs en place ou les propriétaires. La plateforme de cartographie participative Cap'Terre, développée par Terre de Liens, peut être un bon outil de mobilisation dans ce cadre.



## ILS L'ONT FAIT, ÇA MARCHE !

Des Régions s'engagent pour faciliter la mutualisation et la mise à disposition de ces données aux territoires qui souhaitent mobiliser le foncier dans une optique de relocalisation de l'alimentation.

C'est dans ce sens que l'État et le conseil régional de Nouvelle Aquitaine ont mis sur pied un observatoire des dynamiques foncières des espaces naturels agricoles, forestiers et urbanisés, confié à un groupement d'intérêt public :

<https://observatoire-nafu.fr/>

Certains territoires se sont appuyé sur leurs agences d'urbanismes pour s'engager dans cette voie. C'est notamment le cas en Artois-Picardie ([www.aulartois.fr/observatoire-foncier-agricole-cabb-aula/](http://www.aulartois.fr/observatoire-foncier-agricole-cabb-aula/)) ou dans l'aire métropolitaine lyonnaise ([www.urbalyon.org/fr/observatoire-partenarial-des-espaces-agricoles-et-naturels](http://www.urbalyon.org/fr/observatoire-partenarial-des-espaces-agricoles-et-naturels))

**CONTACTEZ-NOUS**

**COLLECTIVITES@TERREDELIENS.ORG**

**WWW.TERREDELIENS.ORG**